



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Dossier de presse

L'enseignement européen, partie intégrante de l'offre scolaire luxembourgeoise

8 décembre 2017

L'enseignement européen, partie intégrante de l'offre scolaire luxembourgeoise

Pour répondre aux besoins d'une population scolaire de plus en plus hétérogène, l'Éducation nationale s'attache depuis des années à élargir, à diversifier et à flexibiliser son offre scolaire.

Promouvoir « des écoles différentes pour des élèves différents » (ënnerschiddlech Schoule fir ënnerschiddlech Schüler) au sein du système scolaire public, accessibles à tous les élèves, tout en assurant l'accès à des diplômes de qualité, reconnus au niveau international : telle est l'ambition du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Un objectif prioritaire de l'État est en effet de proposer un système éducatif public dans lequel chaque élève a une chance de réussir, indépendamment de la langue parlée à la maison. Il y va du maintien de la cohésion sociale, mais aussi de la prévention de l'échec et du décrochage. La multiplication des parcours de formation et des certifications sont des réponses aux défis posés par l'évolution des caractéristiques des élèves.

Après l'introduction d'un enseignement préparant au bac international et aux diplômes britanniques, un pas supplémentaire a été franchi en septembre 2016 avec l'ouverture de l'École internationale de Differdange sur le modèle d'une école européenne agréée appliquant les programmes et les certifications européennes, mais ouverte à tous. La demande a été telle que, dès la rentrée 2017, des classes supplémentaires ont été organisées à Esch-sur-Alzette.

Pour l'instant, l'ensemble de ces formations est concentré à Luxembourg-ville ou dans le Sud du pays. Aucune offre internationale, britannique ou européenne n'est proposée au-delà de la capitale, de Differdange ou d'Esch-sur-Alzette, comme par exemple dans le Nord, le Centre-Est ou le Sud-Est.

Face au succès de l'École internationale de Differdange et d'Esch-sur-Alzette (EIDE), et à un besoin croissant venant de tout le pays, il a été décidé d'enrichir et d'étendre l'offre européenne publique. Il est prévu de mettre en place trois nouvelles offres d'enseignement européen dès l'année scolaire 2018-2019 :

- au Lënster Lycée à Junglinster (LLJ) ;
- au Lycée Edward Steichen à Clervaux (LESC), qui ouvrira à la rentrée 2018-2019 ;
- au futur Lycée à Mondorf-les-Bains.

Dans ces lycées, l'enseignement européen fonctionnera parallèlement à l'enseignement secondaire.

L'enseignement européen s'adresse à tous les élèves résidant au Grand-Duché qui souhaitent un enseignement varié sur le plan linguistique et culturel.

1. Évolution de l'enseignement international, britannique et européen

En 2007 fut créé le lycée binational germano-luxembourgeois, **Schengen-Lyzeum**, qui offre à la fois l'accès aux diplômes luxembourgeois et allemands.

Des cursus menant au **bac international** ont ensuite été organisés dans deux lycées publics luxembourgeois : en français au Lycée technique du Centre et en anglais à l'Athénée de Luxembourg.

En 2011, c'est un cursus en anglais, menant aux certifications britanniques, qui a vu le jour au Lycée Michel Lucius. Aujourd'hui, ce qui est devenu **l'International School Michel Lucius** comprend aussi bien l'enseignement primaire que secondaire.

C'est dans le but d'agrandir et de diversifier cette offre scolaire publique par un enseignement multiculturel, multilingue et européen qu'a été ouverte, en septembre 2016, **l'École internationale de Differdange**, avec une section anglophone et une autre francophone. À la rentrée 2017, des classes supplémentaires ont été organisées à Esch-sur-Alzette, notamment pour ajouter une section en allemand.

2. Un enseignement européen agréé

2.1. Des programmes et un baccalauréat européens

Sur le modèle de l'EIDE, les trois nouvelles offres d'enseignement européen au Lënster Lycée à Junglinster (LLJ), au Lycée Edward Steichen à Clervaux (LESC) et au futur Lycée à Mondorf-les-Bains fonctionneront suivant les mêmes critères de promotion, les mêmes programmes et les mêmes grilles horaires que les écoles européennes, auxquelles elles sont liées par une convention d'agrément. L'enseignement dispensé sera multilingue et multiculturel. Une attention particulière y sera consacrée à l'idée européenne, à l'éducation au respect mutuel entre différentes cultures et à l'ouverture sur le monde extérieur.

La formation mènera au baccalauréat européen, reconnu partout en Europe, ou donnera accès à la formation professionnelle.

2.2. Partie intégrante du système scolaire public luxembourgeois

L'administration, le financement et le personnel de l'enseignement européen relèvent entièrement du ministère de l'Éducation nationale. Au même titre que les autres ordres d'enseignement de l'école publique – et comme l'EIDE –, le nouvel enseignement européen sera ouvert à tous les élèves, sans frais d'inscription.

Les classes européennes feront partie de la même entité administrative que les lycées respectifs et seront placées sous leur direction. Les classes de l'enseignement secondaire classique, de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement européen coexisteront dans un même établissement, ce qui permettra de créer des passerelles entre les différents enseignements.

Les enseignants seront recrutés au Luxembourg et, le cas échéant, à l'étranger.

2.3. Les langues

Dans l'enseignement européen de l'École luxembourgeoise, les élèves choisissent la langue de la section, selon l'offre proposée, parmi le français, l'allemand et l'anglais.

Dès la première année du primaire, ils commencent aussi à étudier une première langue étrangère, également parmi le français, l'allemand ou l'anglais.

Ainsi, bon nombre d'élèves issus de l'immigration peuvent utiliser leur langue maternelle à l'école.

L'apprentissage du luxembourgeois en tant que langue d'intégration sera obligatoire pour les élèves de l'école primaire ainsi que des classes inférieures de l'école secondaire.

L'étude de la deuxième langue étrangère commence en première année du secondaire (S1). Pour les élèves lusophones, la langue portugaise peut être offerte en tant que deuxième langue étrangère.

L'étude de la troisième langue étrangère peut commencer en quatrième année du secondaire (S4).

La quatrième langue étrangère est un cours complémentaire dans les dernières années du cursus.

2.4. Des écoles à temps plein

L'enseignement européen accueillera les élèves de 7 heures 30 à 18 heures. Les élèves y seront encadrés en dehors des heures de cours. L'offre comprendra des cours d'appui ou d'approfondissement, des mesures de remédiation, des activités culturelles, artisanales, sportives et scientifiques, ainsi que des apprentissages complémentaires facultatifs. Il est prévu au-delà d'encourager et de soutenir d'autres activités suivant les talents et les intérêts manifestés par les élèves.

3. Trois nouvelles offres européennes, dans trois lycées

3.1. Le Lënster Lycée à Junglinster (LLJ)

Lycée	Enseignement secondaire	Enseignement européen
Lënster Lycée (LLJ)	classes inférieures de l'ESG ¹ , y compris la voie de préparation ; classes supérieures de l'ESG ; classes inférieures et classes supérieures de l'ESC ² ; classes de la formation professionnelle.	section anglophone section germanophone

¹ ESG – Enseignement secondaire général

² ESC- Enseignement secondaire classique

Le Lënster Lycée démarrera, pour l'année scolaire 2018-2019, avec des classes anglophones et germanophones de la première année (S1) de l'école secondaire ainsi que de la première année (P1) de l'école primaire.

L'offre en classes et en sections linguistiques pourra être adaptée à la demande.

Les classes du secondaire fonctionneront dans le bâtiment du Lënster Lycée. Des structures provisoires seront mises en place sur le site pour accueillir les classes du primaire à la rentrée 2018-2019, en attendant la construction d'un bâtiment scolaire adapté aux élèves du primaire.

À terme, le lycée de Junglinster pourrait accueillir dans son enseignement européen quelque 500 élèves pour le secondaire ainsi que quelque 150 élèves pour le maternel/primaire.

3.2. Le Lycée Edward Steichen à Clervaux (LESC)

Lycée	Enseignement secondaire	Enseignement européen
Lycée Edward Steichen (LESC)	classes inférieures de l'ESG, y compris la voie de préparation ; classes supérieures de l'ESG ; classes inférieures et classes supérieures de l'ESC ; classes de la formation professionnelle ; structure d'accueil pour élèves à besoins spécifiques	section francophone section germanophone

Le Lycée Edward Steichen, qui ouvrira ses portes pour l'année scolaire 2018-2019, démarrera en septembre 2018 avec des classes francophones et germanophones de la première année (S1) de l'école secondaire.

L'offre en classes et en sections linguistiques pourra être adaptée à la demande.

Il est prévu de faire démarrer les classes des premières années du secondaire dans le bâtiment du Lycée Edward Steichen. À moyen terme s'impose le besoin en nouvelles infrastructures.

À moyen terme également, le Lycée Edward Steichen sera doté d'un internat.

Il est prévu qu'à terme, le lycée de Clervaux pourrait accueillir dans son enseignement européen quelque 300 élèves pour le secondaire ainsi que quelque 300 élèves pour le maternel/primaire.

3.3. Le Lycée à Mondorf-les-Bains

Lycée	Enseignement secondaire	Enseignement européen
Lycée à Mondorf-les-Bains	classes de la voie de préparation ; classes supérieures de l'ESG ; classes de la formation professionnelle.	une section anglophone, une section francophone une section germanophone

Le futur Lycée à Mondorf-les-Bains démarrera dès septembre 2018 avec des classes francophones, anglophones et germanophones de la première année (S1) de l'école secondaire ainsi que de la première année (P1) de l'école primaire (sauf germanophone).

L'offre en classes et en sections linguistiques pourra être adaptée à la demande.

Les cours démarreront, pour l'année scolaire 2018-2019, dans un bâtiment préfabriqué construit par la commune et repris par l'État. Les structures définitives seront construites sur le site « Bei Gremelter ». L'achèvement de ces travaux est prévu pour la rentrée 2023-2024 au plus tard.

Le lycée à Mondorf-les-Bains sera également doté d'un internat.

4. Une offre adaptée aux besoins

L'évolution de la population scolaire reflète l'évolution démographique du pays et se caractérise non seulement par une augmentation constante, mais aussi par une part grandissante d'élèves d'origine étrangère.

Ainsi, en 2015-2016, 45,7% des élèves inscrits à l'école fondamentale luxembourgeoise étaient des non-Luxembourgeois et 63,5% indiquaient une langue autre que le luxembourgeois comme première langue parlée à domicile.

Au secondaire, la situation est analogue : plus de 52% des élèves indiquaient une langue autre que le luxembourgeois comme première langue parlée à domicile en 2016-2017 et 48% des élèves fréquentant l'ESG étaient étrangers, tout comme 20,7% de ceux qui fréquentaient l'ESC.

En outre, entre les années scolaires 2007-2008 et 2016-2017, le total des élèves de l'enseignement secondaire est passé de 36 915 à 45 105, ce qui correspond à une augmentation de 8 190 élèves. Cette augmentation a été absorbée en grande partie par l'enseignement international, britannique et européen, qu'il soit privé ou public.

La nouvelle offre d'enseignement européen au sein de l'école publique vient répondre à ce besoin grandissant.

Nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2017-2018

dans l'enseignement international, européen et britannique : *Source: MENJE*

École	École primaire	École secondaire	Voie de préparation	Classes d'accueil	Total
Athénée de Luxembourg (bac international en anglais)		172			172
Lycée technique du Centre (bac international en français)		156			156
École internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette (bac européen)	239	169	19	29	456
International School Michel Lucius (enseignement britannique)	252	464			716
Total	491	961	19	29	1500

5. Contacts

Lënster Lycée, 2, rue Victor Ferrant, L-6122 Junglinster.

Tél.: (+352) 276963-1 ; Fax: (+352) 276963-290

Email : secretariat@llj.lu; www.llj.lu

Lycée Edward Steichen, (adresse provisoire : 1 Grand-Rue . L-9710 Clervaux)

adresse postale: B.P. 9 . L-9701 Clervaux ; tél.: (+352) 206 007 – 200

Email : info@lesc.lu; www.lesc.lu

Lycée à Mondorf-les-Bains, Tél.: (+352) 247 75110 / (+352) 621 799 083

Email: camille.weyrich@men.lu; stephan.dumange@men.lu

Retrouvez l'actualité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur www.men.lu et sur notre page Facebook www.facebook.com/MENJE Luxembourg